

PROCOLE SANITAIRE

ECOLE ST ANDRE – BOURNEZEAU

Ce protocole est applicable à partir du 2 septembre 2021

1) RÔLE DES PARENTS EN AMONT DE LA VENUE DES ENFANTS

Les parents jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles.

Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 **chez un élève ou dans sa famille.**

Les parents sont invités à prendre la **température** de leur enfant avant le départ pour l'école.

En cas de symptômes (toux, gorge qui pique, courbatures ...) ou de fièvre (38° ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école. Les parents doivent en informer l'équipe enseignante.

Si un membre du noyau familial **est « cas contact » et donc à risque**, il est important de garder votre enfant à la maison (et donc de prévenir l'école).

Les parents **expliquent** précisément avant la rentrée à l'école les conditions de reprise et les attendus en matière de gestes barrière.

2) RÔLE DES PARENTS QUAND ILS EMMENENT ou VIENNENT RECHERCHER LEUR(S) ENFANT(S) A L'ECOLE

Respecter les gestes barrières ET les sens de circulation (fléchage entrée/sortie).

Même si le port du masque n'est plus obligatoire à l'extérieur, il est obligatoire lors de regroupement de personnes même à l'extérieur. C'est pourquoi, le **port du masque reste obligatoire pour tout adulte lors des rentrées et des sorties de l'école.**

- **sens de circulation :**

LE MATIN (8h45-9h) : les parents accompagnent leur enfant devant le portail habituel en suivant le fléchage indiqué devant l'école. Les croisements entre personnes sont à éviter.

Deux adultes par enfant de PS sont autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école et à l'intérieur des bâtiments les 2 premiers jours de classe : jeudi 2 et vendredi 3 septembre.

A partir du 6 Septembre et jusqu'au 10 septembre, un seul adulte par enfant de PS sera autorisé.

Pour les parents de MS et GS, un seul parent de MS et GS pourra accompagner l'enfant jusqu'à l'entrée de la classe les 2 premiers jours de classe uniquement.

Les enfants de primaire rejoignent leurs classes seuls.

LE MIDI :

Départ : Le départ a lieu à 12h ou 12h15 (selon les services). Les parents attendent derrière le portail de l'école.

Retour du déjeuner : Même protocole que le matin.

LE SOIR : (16h30-16h45) : Les parents peuvent entrer dans l'enceinte de l'école (**un adulte par enfant ou fratrie**). Ils doivent **porter le masque**. Un enseignant gère le flux à l'entrée de l'école. **Merci de respecter les distanciations à l'extérieur et à l'intérieur de l'établissement.**

3) PROTOCOLE SANITAIRE DANS LA CLASSE ET DANS L'ECOLE

-Chaque élève rentre dans la classe, se lave les mains et va s'installer à son bureau.

-Les règles de distanciation doivent être respectées dans la mesure du possible.

LAVAGE DES MAINS

-Le lavage des mains sera réalisé :

•A l'arrivée dans l'école.

•Avant et après les récréations

•Avant et après chaque repas

•Après être allé aux toilettes.

•Le soir à l'arrivée au domicile

Le lavage des mains peut être réalisé sans distanciation physique entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe.

Le même protocole s'applique aux adultes de l'école.

LE PORT DU MASQUE

Les recommandations des autorités sanitaires sont les suivantes :

- Le personnel sera doté de masques « grand public » catégorie 1
- Pour les élèves de maternelle : PS-MS-GS, les masques sont à proscrire
- Pour les élèves des écoles élémentaires (à partir du CP), le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire dans les espaces clos uniquement.

LA VENTILATION DES LOCAUX

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 15 minutes.

Les classes sont ventilées toutes les heures.

LES RECREATIONS

Les récréations à l'extérieur seront organisées de manière à ne pas regrouper plus de 2 ou 3 classes en même temps sur la cour.

LE MATERIEL DE CLASSE ET LES BUREAUX DES ELEVES

Chaque enfant aura une place nominative en primaire.

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (jeux, livres, crayons...) est permise à l'intérieur des locaux lorsqu'une désinfection au minimum quotidienne est assurée (ou lorsque les objets sont isolés 24 heures avant leur réutilisation).

NETTOYAGE DES ESPACES

Un nettoyage des sols et la désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées (tables, chaises, poignées de portes) auront lieu au moins une fois par jour.

SANITAIRES

Les élèves se laveront les mains après le passage aux toilettes.

Dans la mesure du possible, le passage aux toilettes sera effectué pendant les temps de pause avec un nombre limité d'élèves (afin de respecter la distanciation).

4) PROCEDURE GESTION D'UN CAS COVID

Lorsqu'un élève est déclaré positif à la COVID 19, la classe ferme systématiquement pour une période de 7 jours.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, fièvre...), voici la conduite qui sera tenue :

- Isolement de l'élève
- Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale pourra être contacté.
- Appel sans délai des parents/responsables légaux afin qu'ils viennent chercher l'élève, dans le respect des gestes barrière.
- Les parents de l'enfant sont invités à prendre contact avec un médecin afin d'écartier tout risque de contamination au COVID 19.
- Les parents de l'enfant informent l'équipe enseignante.

RAPPEL : CONTACT ECOLE

Mail : ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr

Tèl : 02 51 40 71 82

Site internet : bournezeau-standre.fr

